



École française Marcel Pagnol  
Durumi District  
ABUJA NIGERIA  
tel 0803 315 47 41  
[ecofranab@hotmail.com](mailto:ecofranab@hotmail.com)  
[www.ecolefrancaiseabuja.net](http://www.ecolefrancaiseabuja.net)



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## Réunion du Comité de Gestion Du 28/03/2019

Le comité de gestion s'est réuni le 28 mars 2019 dans les locaux du camp Shell à Abuja. La séance a démarré à 18h10 avec M. Mathieu Gallet, président de l'association, en présence des membres parents élus ainsi que des membres siégeant de droit.

### Membres présents

#### ❖ Parents élus :

- M. Mathieu Gallet
- Mme Aurélie Rouveure
- Mme Sophie Mamet
- Mme Ana Urrutia
- Mme Sali Rugeiyatu
- M. Yoan Fourmanoir
- Mme Cynthia Jawish
- Mme Edwina Hanher
- M. Idrissa Sawadogo

#### ❖ Membres siégeant de droit :

- Mme Victoria Saade
- M. Luc Delattre

### Membres excusés

M. Arnaud Dornon

## **Ordre du jour :**

### **1. Structure 2019/2020, attribution des classes pour l'école élémentaire, entretiens de pérennité et recrutement**

Dans le cadre de la carte des emplois 2019/2020, une demande de résident pour le 1<sup>er</sup> degré ainsi qu'un poste de résident pour la classe de science et vie de la terre pour le 2<sup>nd</sup> degré avait été faite. La demande pour le résident de l'école primaire a été accordée, une nouvelle résidente, Mme Virginie Prioux, arrivera donc en septembre 2019 et se verra attribuer le niveau CE2. En ce qui concerne la demande de résident pour le secondaire, celle-ci a été refusée.

Un poste de remplaçante titulaire à temps plein a été proposé à une des professeures en contrat local.

Une enseignante déjà présente dans l'école prendra en charge les enseignements en langue française pour les classes de CP, CE1 et CE2. La question de faire appel aux parents d'élèves francophones résidents à Abuja sera étudiée.

Parallèlement à cela, Mr Delattre maintient la structure actuelle c'est-à-dire une classe de TPS, une classe de MS, une classe mixte de MS/GS, une classe de GS et deux classes par niveau à partir du CP.

Par ailleurs, une enseignante de maternelle a informé qu'elle prendra son congé de maternité (1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019) ainsi qu'un mois de congé sans solde jusqu'à fin janvier 2020. Il faudra donc un remplaçant à temps plein en français jusqu'en février 2020 ainsi qu'un remplaçant à mi-temps jusqu'en juillet 2020.

5 enseignants locaux, 3 du primaire et 2 du secondaire auront leurs entretiens de pérennité avec Mr Delattre et Mme Rouveuve au cours des prochaines semaines. Le 3<sup>ème</sup> et dernier entretien de pérennité prévu à la fin de l'année scolaire déterminera leur avenir au sein de l'école.

### **2. Résumé de la situation concernant les locataires de l'immeuble d'habitation de l'école**

Lors de la réunion du 4 février 2019, le comité s'était mis d'accord quant à l'acceptation de certaines conditions pour aider au relogement des résidents : recherche d'un nouvel immeuble d'habitation réunissant les mêmes conditions de vie actuelle, dédommagement équivalant à deux mois de loyer pour les frais liés au déménagement, avance d'un an de loyer à un taux préférentiel. Cette décision a été présentée aux locataires de l'immeuble d'habitation de l'école lors de la réunion qui a eu lieu le vendredi 8 février 2019. Suite à cette réunion, les locataires ont demandé le support du comité pour une demande auprès de l'Ambassade concernant la sécurité de leur futur logement. Aussi, les résidents ont demandé à ce que l'Ambassade intervienne afin de demander un moratoire d'un an, demande envoyée par courrier au Comité le 21 février 2019.

Le comité reste cependant concentré sur l'importance du projet de réhabilitation de l'immeuble d'habitation dans un souci pédagogique afin de pallier au manque de place. Une lettre sera envoyée aux locataires de l'immeuble d'habitation de l'école afin de les informer de cette décision et pour leur demander de quitter les appartements le 8 juillet 2019 comme il était question lors du premier courrier envoyé par le comité afin que les travaux puissent commencer.

### **3. Point sur la chargée de communication recrutée**

La nouvelle chargée de communication, Melle Nonso Okezi-Ezeagwu a pris son poste le 1<sup>er</sup> mars 2019. Lors de la première semaine, Mme Urrutia l'a rencontré afin de lui faire part des résultats d'audit de la précédente chargée en communication, de mettre au point les besoins de l'école, de lui donner les contacts nécessaires avec différents experts dans le cadre de l'élaboration et du développement du site web de l'école. Des objectifs ont été fixés pour la prochaine rencontre prévue la première semaine d'avril.

Mr Delattre explique également qu'il faudra lui acheter un ordinateur ainsi qu'un appareil photo afin qu'elle ait les outils nécessaires pour son travail et que son lieu de travail, actuellement le CDI, sera revu.

### **4. Conditions d'inscriptions**

Aucune condition ne sera ajoutée concernant les modalités d'admission à l'école.

### **5. Formation aux 1<sup>ers</sup> secours**

Les 13 membres du personnels scolaires concernés ont suivis la formation aux 1<sup>ers</sup> secours et ont tous été diplômés.

### **6. Fête de l'école**

Il n'y a plus de Comité des fêtes, ainsi la fête de l'école qui a habituellement lieu en avril ne pourra se faire cette année. Mr Delattre informe le comité qu'il a fait appel aux parents afin d'avoir d'éventuels bénévoles qui accepteraient d'organiser la fête de l'école au cours du mois de mai prochain.

### **7. Voyage à Londres d'avril 2019**

La demande de visa a été faite pour les élèves de 6<sup>ème</sup> qui partent en voyage à Londres le lundi 8 avril 2019. A l'heure actuelle, sur 20 élèves, 16 ont reçus leur visa, 3 sont en attentes et 1 n'a pas eu son visa.

### **8. Divers**

— En ce qui concerne le poste d'infirmière, l'appel à candidature se fera sous peu.

La séance est levée à 20h10.

La secrétaire  
Sophie Mamet

 Le président  
Mathieu Gallet